

FERMETURE DU PONT DE VIRY-NOUREUIL

jeudi 12 décembre 2019

Le Département est propriétaire d'un patrimoine de l'ordre de 1000 ponts, dont l'âge moyen de construction date de 1940. Un suivi rigoureux de l'état de ces ponts est assuré, incluant notamment des visites et inspections périodiques, conformément aux instructions de surveillance fixées nationalement.

Concernant le pont de la D429 à VIRY NOUREUIL, le tablier étant endommagé, une circulation alternée et une interdiction aux véhicules de plus de 10 tonnes ont été instaurées. La signalisation adaptée a été mise en œuvre.

En dépit de ces mesures, il y a lieu de constater que l'interdiction aux poids lourds de plus de 10 tonnes n'est pas respectée et que le passage répété de ces véhicules lourds est de nature à aggraver l'altération de la structure du pont.

Aussi, dans le cadre de la surveillance de l'ouvrage, et dans l'attente de résultats d'analyses complémentaires sur la capacité portante du pont, celui-ci sera fermé à toute circulation à compter du jeudi 12 décembre 2019 à 16h00.

Les déviations adéquates seront mises en œuvre afin de limiter les nuisances.